

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Cité - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris Cité - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Jury licence simple	Tous les candidats	330	6620	1151	1533	14	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

* Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS

Les licences en Sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité

Attendus locaux

Attendus Nationaux de la C3D (Conférence des doyens et directeurs STAPS) :

Disposer de compétences scientifiques Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles et d'éloquence sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

Disposer de compétences sportives Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Pour plus de renseignements sur l'organisation et le contenu de la formation, Rendez-vous sur le site où l'on répond à toutes les questions que vous vous posez :

APAS : <https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/licence-lmd-XA/sciences-humaines-et-sociales-SHS/staps-activites-physiques-adaptees-sante-apas-KI4GE152.html>

EM : <https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/licence-lmd-XA/sciences-humaines-et-sociales-SHS/staps-education-motricite-pour-le-primaire-em-education-motricite-pour-le-secondaire-em2-KI4NHZRH.html>

ES : <https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/licence-lmd-XA/sciences-humaines-et-sociales-SHS/staps-entrainement-sportif-es-KI4NN1FX.html>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La Commission d'Examen des Vœux (CEV) de l'UFR STAPS de l'UPC s'appuie sur les attendus et critères généraux d'examen des vœux définis nationalement pour traiter l'ensemble des candidatures STAPS et STAPS/LAS.

Conformément au document de cadrage publié sur le site de la Conférence Des Doyens et Directeurs de STAPS (<https://c3d-staps.fr/>), chaque dossier est évalué sur 150 points (30 points pour chacun des 5 attendus). Pour cette année 2023, la CEV étudie qualitativement les dossiers de candidature en sous-commissions sans différenciation de catégories.

La commission d'examen des vœux de l'UFR STAPS de l'Université de Paris Cité a donc recours à un traitement automatisé des candidatures. Ce traitement reprend le tableau du traitement des candidatures Parcoursup utilisé par tous les UFR STAPS de France et élaboré par la Conférence des Directeurs et Doyens STAPS (C3D STAPS).

La logique du traitement automatisé reprend la logique précédemment mise en avant par la C3D STAPS sur la base des 5 domaines de compétences attendus à l'entrée en formation en STAPS, chacun évalué sur 30 points : Disposer de compétences scientifiques Disposer de compétences littéraires et argumentaires Disposer de compétences sportives Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes Avis sur le profil des candidats exprimé dans leur fiche Avenir Cette logique qui valorise les compétences fortes des candidats est présentée ci-dessous pour chacun des domaines de compétences concernés pour le nouveau baccalauréat. Pour les candidats en réorientation, le total des 4 attendus nationaux (120 points) a été ré-étalonné sur 150 points. En effet, ils n'ont pas la fiche avenir. In fine, le maximum de points selon ces barèmes est 150 points. Ainsi, les candidatures Parcoursup sont classées de 1 à x en fonction du nombre total de points.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Pour plus de renseignements sur l'organisation et le contenu de la formation, Rendez-vous sur le site où l'on répond à toutes les questions que vous vous posez :

APAS : <https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/licence-lmd-XA/sciences-humaines-et-sociales-SHS/staps-activites-physiques-adaptees-santeapas-KI4GE152.html>

EM : <https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/licence-lmd-XA/sciences-humaines-et-sociales-SHS/staps-education-motricite-pour-le-primaireem-education-motricite-pour-le-secondaire-em2-KI4NHZRH.html>

ES : <https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/licence-lmd-XA/sciences-humaines-et-sociales-SHS/staps-entrainement-sportif-es-KI4NN1FX.html>

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Attendu 1 -Niveau de compétences scientifiques en 1re et en Terminale (20%)	Attendu 1 : Niveau de compétences scientifiques en 1re et en Terminale (20%)	- Pour 40%, notes des enseignements scientifiques de l'ensemble commun et pour 60%, notes des enseignements scientifiques de spécialité - Dans chaque enseignement sont prises en compte les notes de contrôle continu des trois trimestres de première et des deux premiers trimestres de terminale (40%), ainsi que les notes obtenues lors des épreuves terminales du baccalauréat (60%). o - Lorsqu'il n'y a pas d'épreuve terminale 100% contrôle continu. o – Bonus de 2 points maximum pour les options scientifiques	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	<p>Attendu 2- Niveau de compétences littéraires et argumentaires en 1re et en Terminale (20%)</p>	<p>Attendu 2 : Niveau de compétences littéraires et argumentaires en 1re et en Terminale (20%)</p>	<p>- Pour 60%, notes des enseignements littéraires de l'ensemble commun et pour 40%, notes des enseignements littéraires de spécialité - Dans chaque enseignement sont prises en compte les notes de contrôle continu des trois trimestres de première et des deux premiers trimestres de terminale (40%), ainsi que les notes obtenues lors des épreuves terminales du baccalauréat (60%). o - Lorsqu'il n'y a pas d'épreuve terminale 100% contrôle continu. – Bonus de 2 points maximum pour les options littéraires</p>	<p>Essentiel</p>
	<p>Attendu 3- Niveau de compétences sportives (5%)</p>	<p>Attendu 3 : Niveau de compétences sportives (5%)</p>	<p>- Notes de contrôle continu d'EPS des trois trimestres de première et des deux premiers trimestres de terminale – Bonus de 3 points maximum pour l'option EPS</p>	<p>Très important</p>

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Attendu 5 - Méthodes de travail et autonomie	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Pour les candidats en réorientation, la fiche avenir n'est pas prise en compte. La moyenne obtenue dans les attendus 1 à 4 est généralement reportée dans l'attendu 5. Afin d'aider les CEV à évaluer cet attendu n° 5, les candidats en réorientation doivent indiquer les résultats obtenus dans leurs études supérieures.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS		Fiche avenir : - Méthodes de travail (5,5%) - Autonomie (5,5%) - Capacité à s'investir (3%)	Essentiel
Savoir-être	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS		Fiche avenir : Engagement citoyen, esprit d'initiative	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS		- Fiche avenir : Capacité à réussir - Le projet de formation motivé du candidat (à déposer dans le dossier Parcoursup) permet d'augmenter ou d'abaisser le score obtenu dans l'attendu 5 - Dispositif « Cordées de la réussite » dans les universités participantes : bonus de 2 points.	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Attendu 3 : Niveau de pratique sportive ou artistique en dehors de l'EPS (15%)		Plus haut niveau de pratique sportive ou artistique dans un cadre scolaire ou extra-scolaire (la réponse à la question 1 du questionnaire spécifique STAPS doit être accompagnée d'une pièce justificative)	Essentiel
	Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (20%)		- Plus haut niveau de qualification ou d'engagement dans les domaines du secourisme, de l'arbitrage, de la vie civique, citoyenne ou associative (10%) - Plus haut niveau de qualification ou d'expérience d'encadrement (10%) (Les réponses aux questions 2 et 3 du questionnaire spécifique STAPS doivent être accompagnées de leurs pièces justificatives)	Essentiel

Signature :

Edouard KAMINSKI,

Président de l'établissement Université Paris Cité